

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2019

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Aide au ravalement – immeuble du 106 rue HoudanRapporteur : Jean-Philippe Allardi

La Ville a engagé la rénovation de la bibliothèque municipale comprenant notamment le réaménagement du patio intérieur et la création de nouvelles baies sur ce patio. Les travaux se réalisent en plusieurs phases avec pour objectif la réouverture de l'équipement rénové à la rentrée 2019.

La bibliothèque est située aux premiers niveaux d'un immeuble situé 7 rue Honoré de Balzac. Cet immeuble fera prochainement l'objet d'un ravalement. La cour intérieure de cet immeuble constitue le patio de la bibliothèque, lequel est mitoyen avec le mur pignon de la résidence du 106 rue Houdan.



La copropriété du 106 rue Houdan a procédé il y a quelques années au ravalement de ses façades principales, dans le cadre de la campagne de ravalement initiée par la Ville dans le centre ancien. Le pignon latéral n'a pas bénéficié de ces travaux de ravalement.

En accompagnement du projet de rénovation de la bibliothèque, la Ville s'est rapprochée de la copropriété du 106 rue Houdan pour l'inviter à procéder au ravalement du mur pignon. Au regard de l'investissement de la Ville dans la rénovation de la bibliothèque et de l'intérêt que présente le ravalement du pignon pour la qualité du projet d'ensemble, il est proposé d'apporter une aide financière de 50% du montant des travaux. Cette aide s'inscrit dans le prolongement du dispositif d'aides mis en place par la Ville dans le cadre de la campagne de ravalement.

Les travaux devraient être réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la copropriété au début de l'été 2019.

C'est pourquoi, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir décider l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 9 812 € à la copropriété du 106 rue Houdan, pour la réalisation des travaux de ravalement du mur pignon Est de l'immeuble du 106 rue Houdan.